

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	8 <sup>ème</sup>
Nom de site	8 <sup>e</sup> _TER	Numéro	7510045514
Adresse du site	97, boulevard Haussmann	Hauteur	R+6 (26m)
Bailleur de l'immeuble	Social - LOXEL	Destination	Logements
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	11/06/2021

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne- relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations règlementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orienté vers les azimuts 110°, 230° et 350°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre à 3.49m Lucarne à 1.49m	Vis-à-vis (25m)	R+4, R+6, R+8 (30m)
Estimation	2G/3G/4G: 110° < 5V/m - 230° < 4V/m - 350° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	28.25m		

### Incidence visuelle

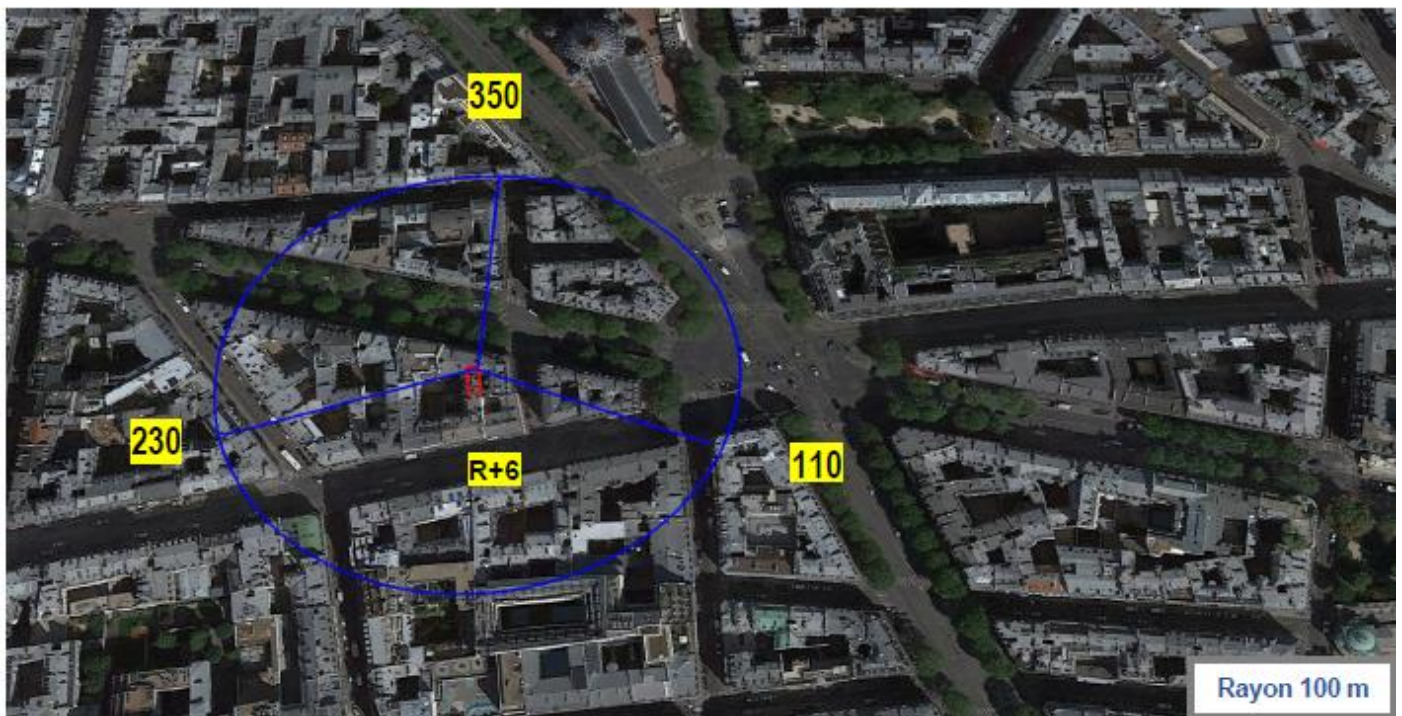
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux azimuts 110°, 230° et 350°. (800/900/1800/2100/2600MHz).
Intégration antennaire	Les antennes seront de teinte gris clair type RAL 7035, elles seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

**Date :**

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

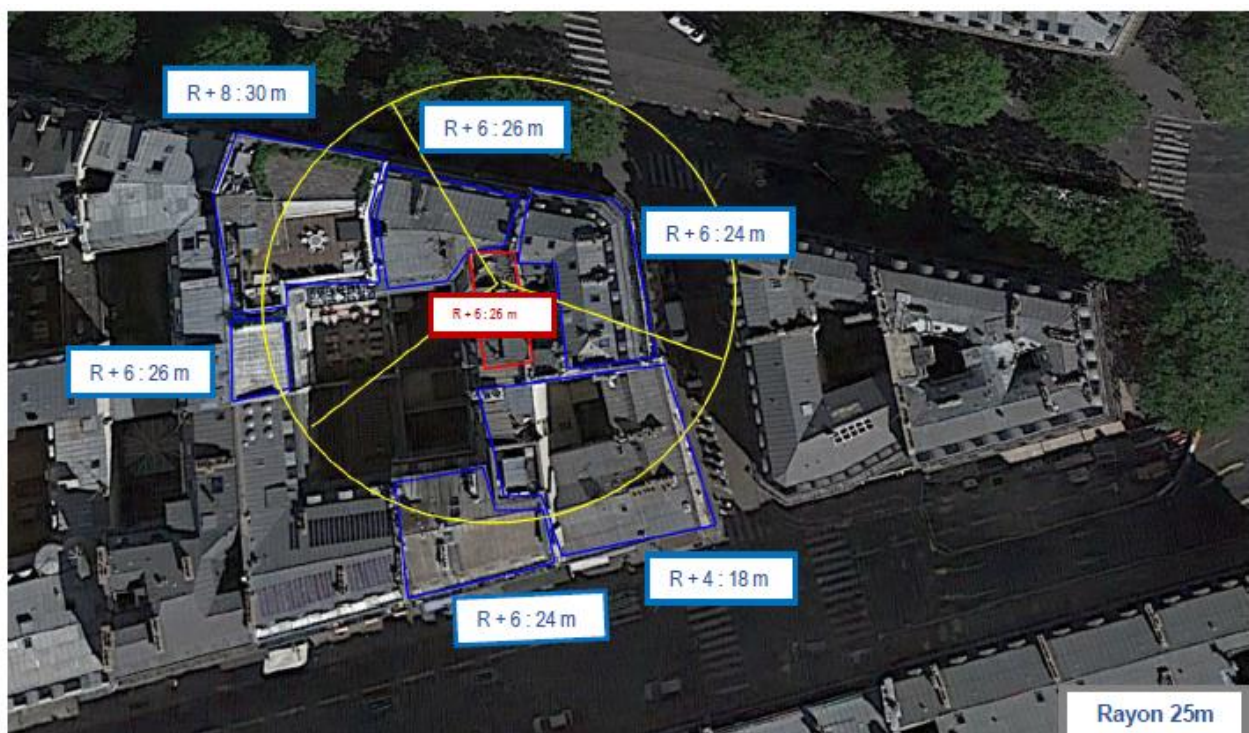
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G - Faisceau fixe**

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris *entre 1 et 2 V/m*.

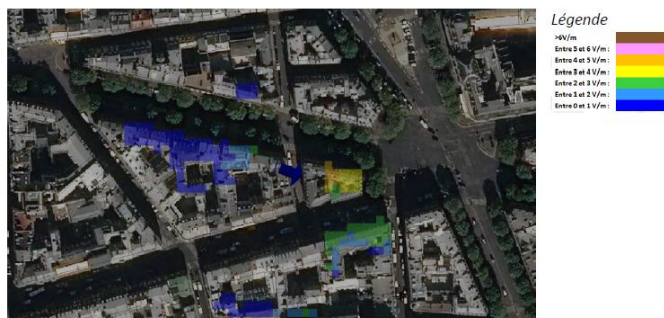
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azimut 110°</i>	<i>Azimut 230°</i>	<i>Azimut 350°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>25.5 m</i>	<i>26.5 m</i>	<i>26.5 m</i>

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

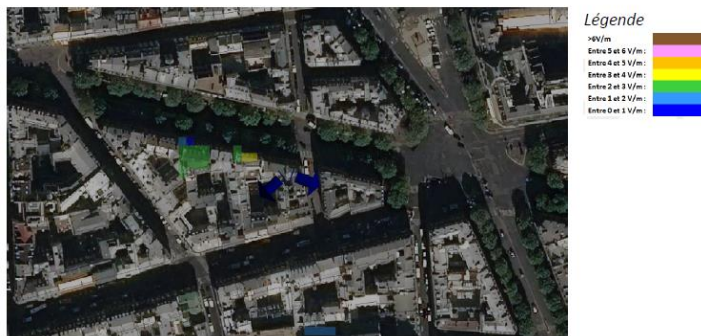
*i. Azimut 110°: antennes fixes*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris *entre 4 et 5 V/m*. La hauteur correspondante est de *25.5 m*.



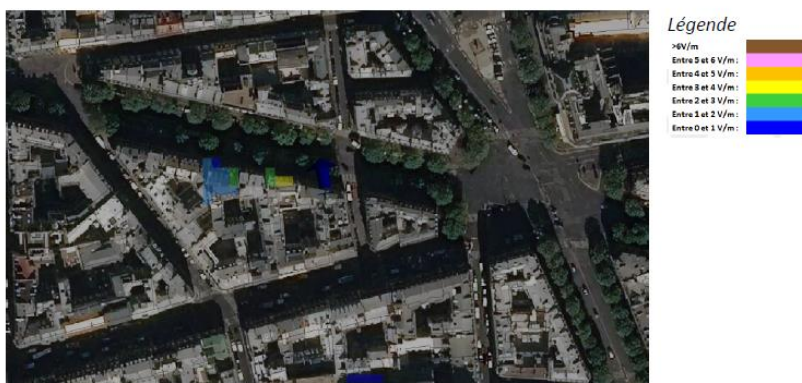
*ii. Azimut 230°: antennes fixes*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris *entre 3 et 4 V/m*. La hauteur correspondante est de *26.5 m*.



*iii. Azimut 350°: antennes fixes*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris *entre 3 et 4 V/m*. La hauteur correspondante est de *26.5 m*.



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat Projeté :

Vue de l'antenne tube, placée à l'arrière de la soufflerie



PAS DE MODIFICATION SUR L'ASPECT EXTERIEUR

## Vue des Azimuts

Azimut 110°



Azimut 230°



Azimut 350°

